



BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et de le retourner à :

CFSEP - Centre de Formation Supérieure d'Esthétique et de Parfumerie FOURNIER
26 rue du Président Wilson – 03200 VICHY – Tel : 04 70 98 62 77 - Fax 04 70 98 65 81 - ecolefournier@yahoo.fr

La signature du présent bulletin vaut acceptation des conditions générales de vente au verso.

ENTREPRISE :

NOM / Prénom / Fonction du sous signé, habilité à engager l'entreprise :

Adresse :

Effectif : Secteur d'activité :

Code NAF : N° de Siret :

Tél. : Fax : E-mail :

Adresse de convocation (si différente) :

Adresse de facturation si paiement par un organisme collecteur (*faire la demande de prise en charge avant la formation*) :

NOMS des participants	Prénoms	Fonctions	E-mail

FORMATIONS CHOISIES	Dates	Lieux	Coût de la formation
Merci de joindre le chèque d'acompte de 30 % à l'ordre du CFSEP au bulletin d'inscription ou l'accord de prise en charge de votre OPCA.	TOTAL <i>(tarifs non assujettis à la TVA)</i>		
	Montant de l'acompte de 30% <i>(organisme non assujetti à la TVA)</i>		

Fait à, le

Nom et fonction du signataire

Signature

Cachet de l'entreprise

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé à notre service de gestion des stages de formation. Conformément à la loi n° 78.17 du 6 janvier 1978, dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Toute inscription nécessite le renvoi d'un bulletin d'inscription à l'adresse précisée au recto.
2. **Le bulletin d'inscription doit être accompagné d'un acompte de 30% du montant total** (*Organisme non assujéti à la TVA*) du stage, par chèque, à l'ordre du CFSEP (facture adressée à la fin du stage) ou de l'accord de prise en charge de votre OPCA.

En cas de prise en charge du financement par un organisme tiers, la facture lui sera adressée.

3. Une convocation au stage est adressée à chaque participant avant la formation.
4. Une copie de la feuille de présence ou attestations de présence seront adressées au client.
5. Annulations

a. Avant le stage :

- reçues plus de 15 jours avant le début du stage les annulations sont acceptées et les inscriptions intégralement remboursées,
- reçues entre le 15^{ème} et le 7^{ème} jour ouvré avant le début du stage, elles entraînent la retenue de 20 % du prix du stage pour frais de désistement,
- reçues dans les 6 jours ouvrés avant le début du stage, elles entraînent la retenue de 50 % du prix du stage pour frais de désistement.
- reçues dans les 48 heures, précédant la date du début de la formation, elles entraînent le paiement à 100 %

Les remplacements (demande à formuler par écrit) sont admis à tout moment.

b. Après le début du stage, les demandes d'annulation ou les absences, entraînent le règlement de la totalité du prix du stage.

En cas de financement total ou partiel du stage par un organisme tiers, et au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absence, abandon,...), le coût total du stage est dû par l'entreprise.

6. Le CFSEP se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation si le nombre des participants est insuffisant ou en cas de force majeure et en informe le client.
7. Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le Tribunal de Cusset sera seul compétent pour régler le litige.
8. Propriété intellectuelle
Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du client dans le cadre des formations sont la propriété exclusive du CFSEP.
En conséquence, le client s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser à des tiers non participant aux formations les dits supports.

Fait à, le

Nom et fonction du signataire
Signature

Cachet de l'entreprise